



Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
HANDELSABTEILUNG

Département fédéral de l'économie publique
DIVISION DU COMMERCE

Berne, le 4 septembre 1967

Monsieur le Conseiller
national R. Weibel Laufen Be

Monsieur A. Sommer
Société suisse des cons-
tructeurs de machines Zurich

Monsieur A. FÜRER
Directeur de Nestlé
Alimentana Vevey

Vorort de l'Union suisse
du commerce et de l'industrie Zurich

Service de la coopération
technique du DPF Berne

Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du
travail Berne

no	P1	177	SN	[27]			2/a
Datum	6/9	6.9.	12.5	20.6			2060
Visa	P.	h)	V.	27			27
EPD			5.9.67			17	
Ref.	t.811-4						

Ve. 794.1.9.
Colloque international sur le
développement industriel, Athènes

Messieurs,

La réunion du groupe de travail "industrialisation" du 11 septembre prochain sera consacrée en partie à l'examen de la participation suisse au colloque international sur le développement industriel qui aura lieu à Athènes du 29 novembre au 20 décembre 1967.

La participation suisse au colloque pose deux sortes de problèmes bien distincts:

- a) les problèmes d'organisation, en particulier ceux ayant trait à la représentation de notre pays et
- b) les problèmes de fonds, c'est-à-dire ceux concernant notre philosophie du développement industriel des pays moins développés.

a) Problèmes d'organisation

1° Composition de la délégation suisse officielle

Comme il ressort des contacts nombreux que nous avons établis, tant avec les organisateurs du colloque (le Secréariat de l'ONUDI) qu'avec des représentants des gouvernements des pays industrialisés, le colloque devrait revêtir un caractère essentiellement technique, c'est-à-dire qu'il devrait traiter des problèmes concrets et éviter de se heurter aux écueils que constituerait inmanquablement l'examen des problèmes de développement en général. Comme vous le constaterez en consultant l'ordre du jour et le calendrier provisoire du colloque ci-joints, le débat général, qui sert précisément à agiter les grands principes, sera limité à deux jours et

- 2 -

de mi, ce qui signifie que chaque délégation disposera de 10 minutes environ pour exposer ses conceptions générales du développement industriel. Ce temps limité ne laissera guère l'occasion aux orateurs d'aborder des sujets n'ayant pas trait directement aux problèmes de l'industrialisation. Le reste du temps sera consacré à l'examen de problèmes spécifiques tels les différents secteurs industriels, les problèmes de main-d'oeuvre industrielle etc.

Par conséquent la composition de la délégation suisse devrait, nous semble-t-il refléter les divers aspects de l'économie industrielle de la Suisse. Il conviendrait donc que la délégation comprenne essentiellement des représentants de l'économie, en particulier des principales associations et, le cas échéant, d'entreprises privées. D'après ce que nous savons déjà, la plupart des pays industrialisés importants enverront au colloque des délégations officielles de 8 à 15 membres, dont les trois quarts seront des représentants de l'économie privée (environ 2/3 associations et 1/3 sociétés privées). Un nombre relativement restreint de fonctionnaires se rendra à Athènes.

2° Spécial guests

Dans le courant de l'été les organisateurs du colloque ont décidé d'en élargir la base en lui adjoignant un "centre de promotion industrielle" qui fonctionnera comme une "bourse" (clearing house) de l'industrialisation. Cette bourse mettra en présence offre et demande de projets industriels. L'ONUDI souhaite encourager par ce moyen la conclusion immédiate ou à terme d'accords visant à la création ou à l'extension d'entreprises industrielles dans les pays en voie de développement. Pour ce faire, elle prévoit que de nombreux industriels des pays développés et moins développés (les special guests) se rendront à Athènes sur invitation de leur gouvernement et établiront ainsi des contacts réciproques fructueux. Quoique le principe même des "special guests" soit très controversé et ne rencontre guère la sympathie de nombreux pays industrialisés, la question se pose cependant pour nous de savoir quelle attitude adopter à ce sujet.

b) Problèmes de fonds

Compte tenu du régime politico-économique de la Suisse où l'initiative privée joue un rôle tout à fait prédominant en matière de production, notre pays n'a pas de "politique d'industrialisation" nationale et à plus forte raison internationale. Certes, comme nous l'avons indiqué d'ailleurs dans le mémoire ci-joint, rédigé à l'intention de l'ONUDI (c.f. Introduction et ch. II), nous avons quelques idées précises sur les problèmes d'industrialisation des pays en voie de développement. Nous avons en particulier fixé certaines priorités qui nous paraissent être à la base de tout développement industriel des pays moins favorisés. Ces priorités ne sauraient toutefois constituer qu'un cadre général et ne peuvent en aucun cas être qualifiées de "politique" d'industrialisation.

- 3 -

Celle-ci est en effet du ressort de l'économie privée, surtout des entreprises considérées isolément, qui disposent de plans de développement souvent à long terme concernant parfois leurs investissements dans les pays en voie de développement. L'Etat ne joue aucun rôle dans l'élaboration de ces plans et n'a par conséquent aucun moyen de les infléchir dans les directions qui lui paraîtraient les plus efficaces pour les pays bénéficiaires. On constate toutefois que la structure de l'économie suisse, et en particulier celle des branches industrielles qui investissent le plus à l'étranger, veut que les investissements industriels suisses dans les pays en voie de développement s'effectuent dans leur grande majorité dans les secteurs qui paraissent prioritaires. Il existe donc une convergence de vue de facto qui devrait permettre à la délégation suisse à Athènes d'exprimer non seulement des vues théoriques sur les problèmes d'industrialisation mais aussi d'indiquer que notre pays s'est engagé depuis longtemps dans cette voie.

Le colloque d'Athènes nous permettra donc de démontrer aux pays en voie de développement que la Suisse non seulement a quelques idées précises quoique générales sur les problèmes d'industrialisation mais aussi qu'elle s'est attelée depuis longtemps à y apporter une solution.

Le colloque donnera également aux représentants suisses l'occasion de prendre conscience dans leur ensemble des problèmes inhérent à l'industrialisation des pays moins développés. A cet égard, nous pensons que le colloque sera appelé à jouer un rôle utile, car, comme nous l'écrivions plus haut, notre préhension des problèmes a été jusqu'ici assez fractionnée et empirique. Or, il semble bien que de plus en plus nous aurons à faire face sous l'impulsion toujours accrue des pays sous-développés, à un examen toujours plus serré des problèmes liés au développement. Cela reste non seulement vrai pour les questions touchant à l'industrialisation mais aussi, et on le constate d'ailleurs à l'évidence, pour celles du développement en général (recettes d'exportation, endettement, promotion commerciale, accès aux marchés des pays développés etc.). L'industrialisation ne constitue en effet qu'une des faces du problème que pose avec toujours plus d'acuité le développement des pays moins favorisés. Le colloque permettra de tirer des enseignements sur les tendances futures de cette industrialisation.

Il sera dès lors utile de pouvoir discuter de ces problèmes à la réunion du 11 septembre qui devrait permettre de dégager les grandes lignes de l'attitude de la Suisse au colloque.

- 4 -

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

DIVISION DU COMMERCE



Ministre R. Probst

Annexes:

1. Ordre du jour provisoire
2. Mémoire suisse
3. Aide-mémoire n° 4
4. Aide-mémoire n° 5
5. Note documentaire
6. Dépliant concernant le Service de Promotion industriel

Copie à MM: J, Pro, Gi, Ve